



SYSTÈME AQUAPROOF 650

PROCÉDÉ D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE SOUS CARRELAGE

- Planchers intermédiaires - piscines et bassins
- Locaux humides et très humides
- Application facile et rapide au rouleau
- Neuf et rénovation
- Résiste à une fissuration de plus de 2 mm selon la norme NF EN 14891

DONNÉES TECHNIQUES

DÉLAI D'ATTENTE AVANT RECOUVRABILITÉ :

min. 12h

CONSUMMATION :

min. 2,7kg/m² en deux passes

OUTILLAGE :

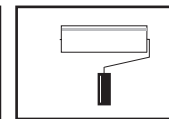
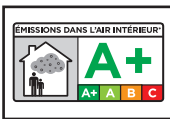
rouleau de laine à poils mi longs

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Marquage CE selon la norme NF EN 14891

AT Planchers Intermédiaires n° 13/16-1323

AT Piscines n° 13/16-1324



DESCRIPTION

Le **SYSTÈME AQUAPROOF 650** est un procédé d'étanchéité liquide constitué d'une poudre à base de ciment **AQUAPROOF 650 MORTIER** et d'une résine en dispersion **AQUAPROOF 650 RÉSINE**. Le mélange forme après durcissement une étanchéité souple adhérente au support.

Le **SYSTÈME AQUAPROOF 650** doit être systématiquement recouvert d'un carrelage collé ou d'une chape désolidarisée ou d'un carrelage scellé désolidarisé.

Le **SYSTÈME AQUAPROOF 650** fait partie des procédés d'étanchéité sous carrelage selon la norme NF EN 14891.

DESTINATION

SOL ET MUR INTÉRIEUR ET SOL EXTÉRIEUR
BASSIN ET PISCINE
NEUF ET RÉNOVATION

• Sol extérieur :

- Plage de piscine en dallage sur terre-plein

- Planchers extérieurs (hors AT) : balcon, loggia, coursives, gradins, escaliers... : exclusivement sur parties non closes du bâtiment en régions à climat de plaine (selon les règles professionnelles de l'APSEL de septembre de 1999)

• Mur intérieur :

- Parois des locaux humides (EB+ privatifs et collectifs)

- Parois des locaux très humides (EC)

• Sol intérieur :

- Planchers intermédiaires sans siphon classés E2 ou avec siphon classés E3 (douches, sanitaires, cuisines collectives, laveries, locaux techniques, centres aquatiques, balnéothérapie...).

- Les locaux P3E3 au plus sont associés à une pose collée ou scellée.

- Les locaux P4S E3 (cuisines collectives uniquement) sont associés à une pose scellée ou à une pose collée sur chape **CEGESOL MCN**.

• Bassin :

- Piscine privée ou municipale, fosse à plongée, pataugeoire, pédiluve, fontaine...

Important :

- Ne pas utiliser **SYSTÈME AQUAPROOF 650** en cuvelage ou en simple étanchéité de toiture terrasse.

CARACTÉRISTIQUES

• AQUAPROOF 650 MORTIER :

- Présentation : poudre grise
- Densité apparente : 1,28
- Composition : Liant hydraulique, charges minérales et adjuvants

• AQUAPROOF 650 RÉSINE :

- Aspect : liquide blanc
- pH : 7,5 ± 0,5
- Densité : 1

• SYSTÈME AQUAPROOF 650 :

- Densité du mélange : 1,62
- Couleur du mélange : gris
- Non inflammable à l'emploi
- A très faible émission de C.O.V. : classé A+
- Résistance à la contrepression : minimum 0,1 bar
- Tenue à la pression d'eau : minimum 1,5 bar
- Comportement à la fissuration instantanée : minimum 2 mm à 23°C selon la norme NF EN 14891
- Epaisseur moyenne du film sec : 1,5 mm

SUPPORTS

Sol intérieur sans siphon :

- Panneau de bois (CTB-H/OSB3; CTB-X)
- Plancher bois à lames ragré

**Sol intérieur avec siphon :**

- Plancher béton excepté les planchers alvéolaires
- Chape et dalle adhérente
- Ancien carrelage et support maçonné remis à nu
- Chape sur isolant phonique mince (limité aux douches individuelles en local P2) : Nous consulter

Mur intérieur :

- Béton
- Enduit ciment traditionnel ou d'imperméabilisation classé CSIV selon NF DTU 26.1
- Enduit plâtre
- Carreau de plâtre hydrofugé ou non
- Plaque de plâtre hydrofugée ou non
- Carreau de terre cuite monté à liant ciment ou à liant plâtre
- Bloc de béton cellulaire monté à liant ciment ou à liant plâtre
- Ancien carrelage primairisé
- Ancienne peinture primairisée

Bassin :

- Béton
- Bloc à bancher revêtu d'un enduit ciment
- Enduit ciment et enduit d'imperméabilisation
- Chape ciment traditionnelle ou **CEGESOL MCN**
- Ancien carrelage si pas d'étanchéité sous le carrelage (hors AT)
- Support maçonné remis à nu

Plage extérieure :

- Dallage sur terre-plein

Sols extérieurs :

- Plancher en béton armé penté
- Forme de pente adhérente au support porteur selon DTU 20.12

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Grès de toute porosité
- Faïence
- Pierre naturelle
- Carreau à liant ciment
- Terre cuite
- Mosaïque de pâte de verre

MISE EN ŒUVRE**Conditions de travail**

Température d'application : de + 5°C à + 30°C

Ne pas appliquer ni par temps de gel ou sur support gelé ni dans des conditions de chaleur ou sous la pluie (prévoir un bâchage en extérieur, un soufflage à air chaud si les températures sont trop basses).

Sur sol chauffant, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Préparation du support

Le support doit être propre, plan, sain, résistant et dépoussiéré avec :

- une cohésion de surface d'au moins 1 MPa sur béton et 0,8 MPa sur mortier en bassins et en planchers intermédiaires en locaux classés P45 au plus.
- une cohésion de surface d'au moins 0,8 MPa sur béton et 0,5 MPa sur mortier en planchers intermédiaires en locaux classés P3 au plus.
- une planéité de 5 mm sous la règle de 2 m et de 2 mm sous la règle de 20 cm.
- une pente de minimum 1% en intérieur et 1,5% en extérieur.
- une pente de 3 à 5% sur les plages de piscine et les têtes de bassin.
- un temps de séchage de :
 - 28 jours pour le béton
 - 10 jours pour les chapes et les enduits muraux à base de ciment.

1 - Eliminer tous les éléments mal adhérents, balèvres, laitances de ciment, huile de décoffrage, produit de cure etc... par lavage haute pression, sablage, brossage ou tout autre moyen mécanique adapté à la localisation du support.

2 - Reprendre les épaufures, les trous, les reprises de bétonnage selon les modalités des AVIS TECHNIQUES.

3- Les fissures :

- <0,3 mm (microfissures) seront traitées directement par le **SYSTÈME AQUAPROOF 650**.
- Localisées et de 0,3 à 1 mm seront pontées avec **CEGE TRAME** noyée entre deux couches de **SYSTÈME AQUAPROOF 650**.

- Localisées et de 1 à 2 mm seront étudiées au préalable par le gros oeuvre. Si elles sont reconnues stables, les traiter :
 - en rebouchant avec **SIKADUR 31 DW** (sol et mur) ou avec **CEGEFOND BF2** (sol) sablés en surface à refus avec **CEGESABLE**.
 - en pontant avec **CEGE TRAME** noyée entre deux couches de **SYSTÈME AQUAPROOF 650**.

4 - Primairiser les supports :

- A base de plâtre et béton cellulaire avec **CEGEPRIM AN**.

- Panneaux de bois avec **PRESOL** ou **CEGEPRIM RN**.

- Plancher à lames avec **PRESOL**.

- Inox avec **CEGEPRIM BH** ou **CEGEFOND BF2** sablé à refus avec **CEGESABLE**.

- PVC avec une colle à raccord PVC sablée à refus avec **CEGESABLE**.

- A base de ciment (béton, enduit) : humidifier les supports à base de ciment (béton, enduit) la veille ou quelques heures auparavant (le support ne doit pas ressuyer l'humidité au moment de l'application).

En rénovation :

- Sonder les anciens carreaux pour vérifier leur adhérence, nettoyer leur surface par lessivage sodé ou par ponçage, rincer à l'eau et laisser sécher.

- Pour les bassins, s'assurer d'une adhérence minimum de 1 N/mm².

- Ancienne peinture : vérifier sa bonne adhérence, nettoyer la surface par lessivage sodé ou par ponçage et dépoussiérer.

Préparation du produit

Verser 20 kg d' **AQUAPROOF 650 MORTIER** dans 10 kg d' **AQUAPROOF 650 RÉSINE**. Mélanger avec un malaxeur électrique à vitesse lente (500 t/min maximum) jusqu'à obtention d'une pâte homogène lisse et sans grumeaux. Ne pas rajouter d'eau.

Données techniques

- Durée pratique d'utilisation du mélange : env. 2h à +23°C

- Temps d'attente entre deux couches : env. 3h à +23°C

- Délai de recouvrement avant carrelage : 12h minimum

Application**1/ Points singuliers**

Le traitement des relevés, les angles, les seuils, les huisseries, les évacuations (siphons, caniveaux), les traversées, les joints de dilatation ainsi que les têtes de bassin, les organes traversants et non traversants est décrit dans les AT y compris sous forme de schémas en utilisant les bandes de renfort **CEGE B** ou **CEGE TRAME**.

2/ Parties courantes

Appliquer sur le support préparé au préalable une 1^{ère} couche de **SYSTÈME AQUAPROOF 650** avec un rouleau à poils laine mi-longs à raison de 1,4 à 1,5 kg/m² en travaillant grassement mais sans surcharge.

4 à 24 heures après, selon les conditions atmosphériques, appliquer une 2^{ème} couche de **SYSTÈME AQUAPROOF 650** avec un rouleau à poils laine mi-longs à raison de 1,3 à 1,4 kg/m².

Finition

La nature et le format des carreaux associés correspondent aux exigences définies dans le NF DTU 52.2 pour les sols intérieurs - extérieurs et les murs intérieurs.

En bassin, les formats sont limités à 1200cm² (900cm² selon AT) et à 3600 cm² en plages.

Pose scellée

- en locaux P3 et P4/P4 au plus : mettre en place une désolidarisation constituée d'un non tissé synthétique de 150g/m² minimum. Puis mettre en oeuvre un mortier de pose.

Pose collée

- en locaux P3 au plus : coller les carreaux en simple ou en double encollage avec **CARROSOUPLE N2** ou **CARROFLEX HDE** ou (**CARROFLEX DTG** et **CARROFLEX SHD** hors AT)

- en locaux P4/P45 au plus présentant des pentes généralisées vers les évacuations : coller les carreaux avec **CARROFLUID N2**.

- en locaux P4/P4S au plus présentant des formes de pente uniquement autour des évacuations : coller les carreaux avec **EPOFIX CJ2**.
- sur chape rapide **CEGESOL MCN** en locaux P4/P4S au plus : mettre en place une désolidarisation constituée d'un non tissé synthétique de 150g/m² minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100µm d'épaisseur minimum. Mettre en oeuvre le mortier de chape rapide sur lequel les carreaux seront collés avec **CARROFLUID GTR** ou **CARROFLUID N2**.

Pose collée en bassin

Coller les carreaux en double encollage avec les mortiers-collés **CARROSOUPLE N2** ou **CARROFLEX HDE** ou **EPOFIX CJ2** selon les exigences du chantier. (possibilité de coller les carreaux avec **CARROFLEX DTG** et **CARROFLEX SHD** (hors AT))

Jointoiment

Jointes entre carrelage :

Utiliser **CARROJOINT XS** pour les joints jusqu'à 6 mm de large.

Utiliser **CARROJOINT XL** pour les joints de 2 à 20 mm de large.

Utiliser **CARROJOINT RUSTIC** pour les dallages.

Pour les surfaces soumises à contraintes d'hygiène ou d'agression chimique : utiliser **EPOFIX CJ2** ou **CARROJOINT XR** ou **CEGEPOX JOINT** associé à **CARROJOINT XR** selon les exigences du chantier.

Jointes de fractionnement :

En bassin, piscine et plage de piscine : utiliser un mastic élastomère utilisable en immersion type **Sikasil-Pool**.

En sol intérieur : utiliser **CEGEJOINT PU 40**.

Jointes périphériques :

En sol intérieur : utiliser le mastic **CEGE SIL 200**.

Traiter les jonctions type canalisation traversante avec le mastic **CEGE SIL 200**.

Nettoyage

Taches : au fur et à mesure de la mise en œuvre avec une éponge humide propre.

Nettoyer le rouleau immédiatement dans de l'eau propre.

CONSOMMATIONS INDICATIVES

Consommation : minimum 2,7 kg/m² en deux couches

CONDITIONNEMENT

AQUAPROOF 650 MORTIER : sac de 20 kg

AQUAPROOF 650 RÉSINE : bidon de 10 Kg

CEGE B : bande de 12 cm x 10 m ou 12 cm x 50 m

CEGE TRAME : bande 20 cm x 25 m ou 1 m x 25 m

CEGEDRY AR ou **AS** : angle entrant ou sortant en boîte de 10 pièces

CONSERVATION ET STOCKAGE

AQUAPROOF 650 MORTIER :

9 mois en emballage fermé, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

AQUAPROOF 650 RÉSINE :

9 mois dans son emballage d'origine, non ouvert, stocké entre + 5°C et + 30°C.

CRAINT LE GEL.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com.

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget. Pour plus de renseignement, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 22.